PREMIÈRE ANNÉE No. 45 — JOURNAL HEBDOMADAIRE — DEUX SOUS LE NUMERO

LE CRI DE L'EST

LA COMPAGNIE PÉNINSULAIRE Limitée : Propriétaire. — MATANE, VENDREDI 19 AVRIL 1912 — Abonnement : Un an (Canada)...... $1.00 Payable d'avance. Un an (Etranger)...... $1.50

LES ELECTIONS PROVINCIALES FIXEES AU 15 MAI PROCHAIN

LA NOMINATION DES CANDIDATS LE 8 MAI

Durant cette élection, nous entendons suivre la même ligne de conduite que par le passé. C'est dire que, fidèles à notre programme, nous ne ferons pas de politique.

La Peninsule Gaspesienne

(Suite)

Les trois quarts d'une population de 45,000 âmes ont compris que leur avenir était dans la colonisation et dans l'agriculture ; ils se sont courageusement mis à l'oeuvre, et ont été bien récompensés de leur travail : menant de front la culture et la pêche, mais donnant la préférence à la première, ils vivent heureux, honorablement et à l'abri du besoin.

D'autres, ennemis de tout travail, ont continué à pêcher et forment ce quart de notre population qui s'occupe exclusivement de l'exploitation des pêcheries, et sont restés avec leurs anciennes habitudes d'oisiveté et d'imprévoyance. Ce sont eux que l'on a représentés comme de tristes victimes de l'avarice et de la dureté des marchands. Nous verrons plus tard si tous ces cris à l'oppression ont leur raison d'être.

La position de ces pêcheurs s'est néanmoins notablement améliorée depuis quelques années. Grand nombre d'entre eux, comprenant l'avantage de la culture même sur un terrain restreint, se préparent graduellement aux éventualités d'une mauvaise saison de pêche. D'autres suivent de bons conseils, sont parvenus à se libérer de leurs obligations auprès du marchand et abandonnent la funeste pratique du crédit. Quelques uns enfin, et malheureusement le nombre en est trop grand encore, sembleut s'obstiner à vivre dans la misère et à mépriser tous les moyens mis à leur disposition pour en sortir. Espérons cependant que l'ouverture de nouveaux chemins de colonisation, certains encouragements à l'agriculture, des voies de communication encore plus faciles et surtout l'exemple de leurs concitoyens misérables les aideront à se débarrasser des liens qui les tiennent encore dans la servitude!

J. Z. JONCAS.

(A Suivre.)

NOS JOURNALIERS

L'hiver nous laisse à grands pas. Bon nombre de journaliers ont chômé, c'est à dire qu'ils attendent la belle saison pour reprendre le temps perdu, et payer les vieilles dettes encourues pour l'entretien de la famille, durant la morte saison.

Malheureusement la perspective ne nous semble pas très brillante pour ces pauvres gens.

Nous avons cru un instant que les gouvernements ayant voté de généreux subsides à la Compagnie du chemin de fer, les travaux auraient dû commencer sans retard ; mais nous comprenons maintenant que ces travaux seront probablement retardés.

La cause de ce retard, serait l'attitude agressive et injuste de quelqu'un qui fait partie du conseil du village, et de quelques notables qui, eux, n'ont pas un besoin immédiat de grands travaux pour donner du pain à leurs familles.

Et voilà pourquoi ce monsieur du conseil (qui n'est pas le dernier à table) se fiche des braves journaliers et refuse à Matane, non seulement les travaux les plus nécessaires, mais empêche tous les travaux de se faire, parce que les capitalistes ne rencontrent en lui qu'un ennemi.

Cet article nous est suggéré par les nombreux journaliers qui, tous les jours, s'informent quand les différents travaux en perspective doivent commencer. Nous nous contentons de leur répéter que si l'avenir est si peu brillant pour eux, ils n'ont qu'à s'en prendre à l'égoïsme de ceux qui ont actuellement en main les affaires municipales.

Enfin c'est là la triste situation qui est faite à Matane. Nous n'y pouvons rien, et si les choses continuent de cette manière, Matane, au lieu d'augmenter, va probablement diminuer ; les pauvres journaliers devant nous quitter pour aller ailleurs quérir le pain que réclament leurs femmes et leurs enfants.

Qui sera la cause de tant de malheurs ? La grande majorité des contribuables connaissent la réponse à cette question.

La peur de la taxe municipale épouvante ces messieurs qui sont plus en moyen de payer que les pauvres, et voilà pourquoi on laisse souffrir ces derniers, et on prive Matane d'eau, de rues, de lumière, de système de drainage. N'est-ce pas de l'égoïsme ?

Devant la Commission des Utilites Publiques

Durant le cours du mois dernier la maison Price d'abord puis ensuite tous les marchands de Matane, dont nous donnons la liste, ont envoyé à la commission des Utilités Publiques la requête suivante :

Matane, ce 18 mars 1912

Monsieur Jos. Ahern,

Sec. de la Commission des Utilités Publiques,

Québec.

Monsieur,

Nous soussignés, nous plaignons de la Compagnie du Chemin de fer " Canada and Gulf Terminal Railway."

1. Parce qu'elle charge trop cher pour transport de marchandises, boites, paquets, etc.

2. Parce qu'elle charge trop cher pour transporter les passagers et qu'elle n'émet pas de billets de retour de Matane à Ste-Flavie et vice-versa.

3. Parce qu'elle charge plus cher que les autres chemins de fer et ne nous traite pas sur le même pied d'égalité qu'eux.

Pour ces raisons, vu notre éloignement de Québec, vu les dépenses considérables que nous serions obligés de faire pour y faire entendre là nos plaintes, nous prions respectueusement votre commission d'ordonner et de tenir une enquête à Matane, au jour qu'il lui plaira de fixer, et alors et là nous ferons et soutiendrons nos plaintes.

Nous avons l'honneur d'être,

Monsieur,

Vos bien dévoués serviteurs,

A. Bouchard, Marchand.
Paul Savard, Marchand.
L. J. Levasseur, Marchand.
N. Ruel, Marchand.
Dame Vve George Santerre.
O. E. Fortin, Ferblantier.
P. Langlois, Marchand.
Athanase Coté, Marchand.
Arthur Coulombe, Marchand.
L. P. Bilodeau, Marchand.
Thos. McKinnon, Marchand.
Dr. A. Boulllon, maire.
D. E. Moreau, Marchand.
Eugène Coté, Ferblantier.
Joseph Guimont.
Philippe Bouffard, Marchand.
J. Paul Coté, Marchand.
Cyr. Charest, Marchand.
Alexis Thibault, Marchand.
Xavier Turcotte, Boulanger.

La compagnie a comparu devant la Commission des Utilités Publiques et a prouvé que tous les allégués de cette requête n'étaient basés sur aucun fait, et comme appui à sa preuve, a produit les tarifs des autres chemins de fer prouvant que le sien était absolument semblable, sans exception.

Nous sommes heureux aujourd'hui de mettre sous les yeux de nos lecteurs le jugement rendu par la Commission qui éclaircit les faits et détruit la légende répandue que le chemin de fer avait des taux excessifs.

Nous recevons d'ailleurs de Quebec le télégramme suivant :—

"Québec, 15 avril 1911

"La Commission a fait connaître sa décision dans la cause Price Bros et les marchands de Matane Vs the "Canada and Gulf Terminal Ry. Les plaignants allèguent que les taux chargés par la compagnie entre Ste. Flavie et Matane étaient "trop élevés" mais la Commission n'étant pas de cet avis, a " renvoyé la plainte ".

Nous osons espérer maintenant que les bruyants adversaires de la compagnie vont cesser leur tapage autour de cette legende de "mauvais traitement". Le Maire pour sa part doit comprendre qu'après ses échecs auprès de la Commission des Chemins de Fer à Ottawa, le Departement des Chemins de Fer à Ottawa, le Département de l'Hygiène de la Province de Québec et ensuite la Commission des Utilités Publiques à Québec il ne lui reste aucune ressource et qu'il est temps pour lui de songer à amender ses moyens d'action, puisque personne ne veut l'écouter et le prendre au sérieux.

CHEMIN DE FER.

Savoir ce qu'on doit faire n'est pas du tout savoir ce qu'on fera.

BIERE DE TEMPERANCE

De toutes parts nous arrivent des plaintes au sujet de la bière, dite de tempérance, et dont la consommation augmente à vue d'oeil. Le dangereux liquide s'introduit surtout dans les paroisses où les vendeurs d'alcool avaient été chassés ; et il s'y implante sournoisement sous l'étiquette de "tempérance."

Nous mettons nos lecteurs en garde. Car si cette bière, dite de "tempérance", sert à consoler les alcooliques de l'absence d'un liquide qui flattait plus leur goût, elle fait aussi courir aux jeunes générations un danger d'autant plus grand qu'il est parfois méconnu. Beaucoup de parents, fort bien disposés d'ailleurs, se fiant à la prétendue innocuité de ce liquide, ne se font pas scrupule d'en donner à leurs enfants. Un grand nombre de ces derniers, pour faire les grands, fréquentent les établissements où on en débite, et s'y paient tournées sur tournées... comme font les hommes. Or, la bière de "tempérance" a le goût de la bière ordinaire, et elle renferme de l'alcool. Les enfants qui en font usage prennent donc le goût de la bière ordinaire, et s'habituent à l'alcool.

Allons-nous combattre l'alcoolisme chez les grands pour le laisser s'implanter chez les petits ? Laissons les Danaïdes emplir leur tonneau sans fond, et faisons une lutte plus pratique à l'ennemi que nous pourchassons.

Sans doute plusieurs l'ont déjà commencée, cette lutte. Mais quelques-uns ont été découragés par les premiers échecs. En effet, là comme ailleurs l'étonnante tolérance dont jouissent les vendeurs d'alcool s'est faite sentir.

La loi est formelle pourtant : aucun liquide alcoolique ne peut être vendu sans licence. Mais comme la bière de "tempérance" est censée ne compter que 2 pour cent d'alcool, on laisse faire ; ou plutôt on laissait faire, car depuis quelques mois à deux reprises les tribunaux ont condamné tout simplement les vendeurs de cette boisson.

Cela a créé des précédents qui, nous l'espérons, seront désormais suivis, d'autant plus que le dossier du liquide incriminé augmente. Dernièrement des échantillons de bière de "tempérance" apportés au laboratoire de l'Université Laval, ont accusé 3, 4 et même 5 pour cent d'alcool. De la bière ordinaire, quoi ! Et l'on continuerait de tolérer !

De plus, plusieurs vendeurs de ce breuvage, nous dit-on, ne se font pas scrupule de changer le contenu des bouteilles, et de servir aux consommateurs, sous l'étiquette bière de "tempérance", des liqueurs capables de satisfaire les palais les plus endurcis. C'est une nouvelle raison pour faire cesser un trafic qui prête si facilement à la fraude.

Les adversaires de l'alcoolisme ne doivent donc pas perdre courage, mais se mettre avec leur ardeur coutumière sur le chemin du nouvel ennemi. Nous sommes persuadés que la Ligue Antialcoolique de Quebec les soutiendra de toutes ses forces.

L'ACTION SOCIALE

AUGUSTIN NORBERT MORIN.

Monsieur le Rédacteur du "Cri de l'Est".

J'ai lu avec beaucoup de plaisir la conférence de M. Emile Castonguay, faite devant la section des jeunes de la Société St-Jean-Baptiste de Québec, le 24 mars dernier.

Il est bon de raviver et aussi souvent que possible, ces pages célèbres de notre histoire. Car où en seraient nos libertés sans les Papineau, les Morin, et tant d'autres de ces preux de 37. Et n'avons-nous pas encore un des descendants des plus vaillants de ces fils de la liberté, dans la personne de M. Henri Bourassa, qui est petit fils du grand Papineau.

Le jeune conférencier a traité son sujet de main de maître, et son auditoire a certainement passé des heures délicieuses à l'entendre. Les citations de David et de Béchard, ce dernier qui fut son biographe, sont des mieux réussies.

Le juge Morin, le savant Morin, comme se plaisaient à l'appeler ses contemporains, n'a pas été seulement un grand patriote, dont la tête fut mise à prix, mais il a été aussi un grand chrétien, comme s'est plu à le dire le jeune conférencier; et il a mis de nouveau en relief cette grande figure canadienne.

Mais je regrette qu'il n'ait pas émis l'idée que sa statue ne ferait pas mauvaise figure à côté de celle que l'on doit ériger à Crémazie, son contemporain, et qui tous deux furent en même temps Docteur en Droit à l'Université Laval. Et si l'un a chanté son pays, l'autre l'a défendu au péril de sa vie.

J. ARM. MARQUIS

LE PLUS GRAND DESASTRE MARITIME DES TEMPS MODERNES

Le vapeur "Titanic" a sombré entre l'Isle aux Sables et Cap Race, lundi matin, vers 2.20 heures.

Le "Titanic" était à son premier voyage. Il mesurait 882 pieds de longueur, 92½ de largeur, et jaugeait 45,000 tonnes.

Il a coûté dix millions de dollars et il était assuré, dit-on, pour cinq millions. Il portait 1300 passagers et 900 hommes d'équipage.

Au delà de 1500 personnes ont été entraînées dans l'abime, lorsque le vaisseau a sombré.

Les survivants recueillis des chaloupes de sauvetage du "Titanic," par le Steamer Carpathia de la ligne Cunard, sont au nombre de 868.

New-Port.

arrêts.

New Port, 15 avril.—

Le 14 courant est décédée Mme. J. Vibert. Son service et sa sépulture auront lieu mardi, le 16. Elle laisse pour déplorer sa perte, son mari, à qui nous offrons nos plus vives sympathies.

La température est très peu favorable de ce temps-ci. Les semences seront en retard.

M. G. E. Bean, marchand, directeur de la manufacture de homards de Windsor, sera prêt à mettre ses trappes à l'eau le 20 courant. Nous lui souhaitons bon succès.

M. Joseph Grenier, huissier, est parti ce matin avec un aliéné pour l'asile de Beauport.

Grosses Roches

Grosses-Roches, 16 avril.—M. et Mme Emile Banville sont de passage ici, en route pour les Capucins.

Mme Vve. Albert Roy nous quittait dernièrement pour un voyage à Charlebourg.

M. Fis Ross est de retour d'un voyage de quatre mois à Tobie.

Mme Vve D. Tremblay a enfin reçu des nouvelles de son fils Thomas, absent depuis 28 ans.

Contes Vrais

PAR PAMPHILE LeMAY

LE LOUP GAROU

Illustration de Henri Julien.

I

—Mes petits enfants, il faut aller à confesse et faire ses pâques. Celui qui est sept ans sans faire ses pâques "court" le loup-garou.

—Mais est-ce qu'il y a des chrétiens qui restent sept ans sans communier à Pâques? disions-nous étonnés.

—Oui, il y en a malheureusement. Ils sont rares, mais il y en a. Et si le monde continue comme il est parti, dans cinquante ans, ça ne sera pas drôle. On ne rencontrera que des loups-garous, la nuit.

—Est-ce que c'est malin, un loup-garou?

C'est ce pauvre Hubert Beaudet, mort à l'autel, qui demandait cela d'un ton gouailleur. Et la vieille répondait:

—C'est effrayant. Ça ressemble à un autre loup, puisque n'est pas pareil. Les yeux sont comme des charbons ardents, les poils sont raides, les oreilles se dressent comme des cornes, la queue est longue. Ils rôdent, cherchant qui les délivrera.

—Les délivrer! Comment?

—Il faut leur tirer du sang. Une goutte suffirait.

—Et si on tuait le loup-garou?

—On tuerait le chrétien.

—Pendant le jour, où se cachent-ils, les loups-garous? fit Elisée, le frère d'Hubert.

—Le jour, ils reprennent leur forme humaine. On ne les distingue point des autres hommes. Au premier coup de minuit la métamorphose commence, et elle dure jusqu'à la première blancheur de la "barre" du jour.

Ici, la conteuse crédule toussait, humait une prise, dépliait son mouchoir de poche à grands carreaux et nous enveloppait d'un regard vainqueur. Puis elle reprenait sur un ton confidentiel:

—Firmin, mon frère, en a délivré un. Il y a plusieurs années de cela. Il a failli perdre connaissance. Il ne s'y attendait pas, et il croyait avoir devant lui un vrai loup des bois qui voulait le dévorer.

—Non! Pas possible! Vous vous moquez de nous!

—Saintpiette! c'est la pure vérité. Demandez à Firmin. Vous ne croyez peut-être pas aujourd'hui, car vous êtes jeunes; mais vous grandirez, et alors vous comprendrez mieux les châtiments du ciel.

Voici donc l'histoire du loup-garou délivré par Firmin, le frère de Geneviève.

II

Misaël Longueau, du Cap Santé, et Catherine Miquelon, de chez nous, allaient contracter mariage. Le troisième ban venait d'être publié. Une connaissance qui s'était faite l'hiver précédent, à l'époque du carnaval. Les Miquelon étaient allés voir un de leurs parents, au Cap-Santé, et les jeunes gens s'étaient rencontrés là, en soirée. Ils avaient dansé ensemble, ensemble ils s'étaient assis à la table pour le réveillon.

Elle avait croqué, de ces belles dents blanches, la croûte dorée d'un pâté, il avait rempli son verre plus d'une fois, le gaillard, car il était noceur en diable.

Quand le père Miquelon attela pour s'en revenir, le lundi gras dans la relevée, Misaël, qui était fier de montrer son jeune cheval, son harnais blanc et sa carriole vernie de frais, proposa à Catherine de la reconduire chez elle. La jeune fille n'eut garde de refuser. Le "pont" était pris. Une glace vive et miroitante couvrait toute la largeur du fleuve, depuis la rivière Portneuf jusqu'à la Ferme.

Il fallait entendre le trot rapide des chevaux, et le chant des "lisses" d'acier sur la route sonore. Les "balises" de sapin fuyaient, deux par deux, comme si elles eussent été emportées par un torrent. Mais les jeunes gens ne regardaient guère la plaine ensoleillée, et n'écoutaient guère la sonnerie des grelots de cuivre. Ils se regardaient à travers le frimas léger qu'une buée froide attachait à leurs cils; ils écoutaient la voix suave qui montait du fond de leurs coeurs.

Le voyage ne leur parut pas long. Ils avaient perdu l'idée de la distance et du temps. Ainsi font les heureux. Ceux qui souffrent éprouvent le contraire: le temps leur dure et le chemin n'a plus de bout.

Misaël "enterra" le mardi gras auprès de sa jeune amie. Un enterrement joyeux, celui-là. Pas de tombe noire ni de cierges mélancoliques; pas de psaumes lugubres ni de fosse béante où s'entassent, avec un bruit sinistre, les pelletées de terre bénite; mais une table chargée de mets appétissants, des bougies pétillantes, des refrains égrillards, des verres profonds qui tombaient, avec un gai murmure, les gouttes d'or de la vieille "Jamaïque." Les dépenailles mortelles, c'étaient toutes les aimables folies auxquelles on disait adieu.

III

Les amours fidèles de Catherine et de Misaël durèrent ce qu'on un an, et le mariage devait avoir lieu après le carême.

En ce temps-là le carême était rude: l'abstinence et le jeûne recommençaient chaque jour. Nos pères étaient de grands pêcheurs ou de grands pénitents. Ils étaient plus forts que nous, à cause de la vie des champs et de l'arôme des bois. Nous, leurs fils dégénérés, nous respirons trop l'air impur des villes, et nous dévastons trop nos campagnes. Retournons à la charrue et plantons des arbres autour de nos demeures, et nos fils plus forts et plus vertueux que nous, feront, pendant de longs carêmes, pénitence pour nos péchés...

Donc, le troisième ban venait d'être publié. Le "marié" était arrivé chez sa future, avec son garçon d'honneur, son père et plusieurs de ses amis. Chacun se disputait le plaisir de les héberger. C'était la veille du mariage, et il fallait fêter la "mariée." Les invités se rendirent, le violoneux en tête, chez le père Miquelon. Ils venaient dire un tendre adieu à la jeune fille qui s'apprêtait à soulever un coin du voile mystérieux, derrière lequel se dérobent les femmes graves et les matrones vénérables. Un vertige lui vint, des sollicitudes qui précèdent un peu de trouble dans son âme inexpérimentée.

Les noces allaient être joyeuses. Elles commençaient si bien. Les violons vibraient sous le crin rude des archets; les danses faisaient entendre au loin leurs mouvements rythmés: les pieds retombaient en mesure comme les fléaux des batteurs de grain. Or pendant que le rire s'épanouissait comme un rayonnement sur les figures animées, et que les refrains allègres se croisaient comme des fusées dans l'atmosphère chaude, le premier coup de minuit sonna. Le "marié" s'esquiva sournoisement. Il sortit.

A Suivre

"L'Echo Féminin"

CHEZ NOUS

Ici c'est le berceau, là c'est la cheminée,
Et le visage cher auprès, qui nous sourit.
C'est la chaise d'aïeul, hélas ! abandonnée,
C'est le livre, la lampe et le feu qui nourrit.
C'est une pierre lourde, un perron dans la mousse,
Un toit où sont des nids et des branchages roux :
O frère, soyez-ici comme l'enfance est douce
Chez nous !

Aimons notre village, aimons notre chaumière,
Le vieux puits qui s'égoutte au tournant du chemin,
Le jardin, le fournil, l'enclos plein de lumière
Où nous avons dansé des rondes par la main !...
Plus tard, quand notre cœur s'ouvre aux saintes chimères,
Quand il est temps d'aimer et de croire à genoux,
Laissons grandir nos fils à côté de nos mères,
Chez nous !

Et quand les fleurs des blés s'ouvriront dans la plaine,
Quand nos deux bras meurtris seront las de semer,
Quand l'heure nous dira "Ton existence est pleine !
Cesse de tout souffrir, cesse de tant aimer !"
Frère, quand il faudra que notre tige tombe
Parmi tous les épis moissonnés avant nous,
Nous nous endormirons en paix, dans notre tombe,
Chez nous !

Blanche Lamontagne.

(Bulletin du Parler Français)

PETIT COURRIER

MASTAI.—Ne vous calomniez donc pas ainsi à plaisir; vous savez bien que j'aime vos lettres toujours si amusantes.

La description est trop enthousiaste: n'en parlons plus.

Ce que je pense de vous? Non, je vous le dirais trop franchement et je risquerais d'être indiscrète. Il me fait peine de vous refuser quelque chose, mais je sais que vous allez comprendre la raison qui me fait agir ainsi, et que vous n'en serez pas froissé. Cette preuve que vous réclamez ne peut se donner dans ces colonnes. D'ailleurs, si vous venez à Matane cet été, j'aurai sans doute le plaisir de vous voir, et je vous dirai.

Quand est-ce que ce sera, *plus tard*? Je n'y ferai plus allusion, et je vous attendre votre bon plaisir, oui. Est-ce cela que vous attendez de moi?

1 Non, ici vous vous trompez, et même cette personne n'est pas de Matane.

2 Qui vous a fait deviner?....

3 Le mardi; et j'avoue que je serais un peu désappointée si ce jour là ne m'apportait pas la chose en question.

4 Je connais cette personne. Mais puis-je savoir pourquoi vous me demandez cela?

Vous lirez peut-être un jour ce que vous me demandez d'écrire. Cependant, j'hésite, pour traiter ce sujet, il faudrait une plume plus éloquente que la mienne.

Gardez-moi votre bonne amitié.

LUCIE-N.—Qui pensez-vous qui m'a parlé de vous, dans une longue lettre, cette semaine? Mais... je suppose que vous devinez, alors je puis vous dire, certaine d'être comprise. "Elle" vous aime toujours, et de loin comme de près, ne vous oublie pas. "Méchante, m'écrit-elle, pourquoi ne m'en parles-tu pas? Tu sais que je l'aime bien chère elle était pour moi." Nous avant de lui parler de vous, je vais attendre votre prochaine lettre.

Miss [illegible].—Pour un caprice, c'en est un, et un bon!...

En effet, votre demande est assez étrange, mais si cela peut vous faire plaisir, je tâcherai de vous satisfaire sous peu.

Il m'est difficile de répondre ici à votre dernière question. Mais puisque vous avez eu la bonne idée de me donner une adresse postale, vous ne perdez rien pour attendre.

Comment va votre malade? Bien, n'est-ce pas? Merci de n'avoir pas oublié la page, malgré toutes vos occupations.

Votre *babillage* ne m'a fatiguée ni ennuyée. J'aime vos lettres, si bonnes et si gaies. Vous recevrez sous peu ce que vous me demandez si gentiment. Petite curieuse, va!

PITOU.—Vous avez dû vous apercevoir que c'était une faute de typographie; alors, pourquoi m'en... ainsi?

Il me fait plaisir de vous savoir si doux. Vous n'êtes ni prompt ni susceptible, voilà qui est bon! Je devine en vous bien d'autres belles qualités... et certains petits défauts... Allons, je m'arrête, car je vous en dirais peut-être trop pour aujourd'hui.

Ainsi commencez par *calmer vos nerfs*, ensuite vous écrirez.

Revenez moi toujours longuement.

JEAN-MARC.—Je m'efforcerai d'être pour vous bonne et sympathique, afin que vous trouviez bon ce petit coin du journal où toujours règne une franche amitié.

Oui, revenez, non pas quelques fois, mais souvent.

Je vous souhaite un bon voyage. Même là-bas, vous pourrez venir au Courrier, vous reposer des fatigues de ce long voyage.

Je serai heureuse de faire votre connaissance. A bientôt.

Y. Z.—C'est très aimable de votre part, de venir, malgré vos fatigues, causer ainsi avec une inconnue. Au contraire, tous ces détails m'intéressent beaucoup; tout ce qui touche mes correspondants et correspondantes, ne saurait manquer d'intérêt pour moi.

Il n'est donc pas aimé ce Jean? c'est très vilain de la part de ces personnes, qui lui disent tant de grossièretés. J'approuve et j'estime grandement celles qui ne craignent pas de dire bien haut leurs opinions sur tel ou tel sujet, mais je déteste beaucoup les trop vulgaires personnes qui aiment à insulter ceux qui leur sont antipathiques.

Oh! je ne suis ni *rouge* ni *bleue* et ne m'occupe pas de politique; mon parti à moi, c'est celui du bien, du bon, de l'idéalement beau. Je n'en ai pas d'autres... Ce qui ne m'empêche pas de déplorer le sort de nos frères du Keewatin.

Je connais le caractère de plusieurs de mes correspondants; leurs lettres, si charmantes toutes, écrites par des inconnus à une inconnue, sont, pour la plupart, de vrais miroirs qui reflètent le caractère et le cœur de ceux qui me les envoient. Que ceci ne vous empêche pas de m'écrire; je garde pour moi seule cette connaissance intime de mes correspondants. Votre caractère, à vous? Je vous le dirai peut-être, pas dans ces colonnes. Je n'ai rien à vous pardonner. Revenez-moi toujours longuement.

COLIQUETTE.—Quand vous lirez ceci, vous aurez sans doute reçu l'explication de [illegible]. S'il m'a fait possible de vous satisfaire, je le ferais de grand cœur.

Rebecca.—Votre article a certainement du bon, mais il nécessiterait trop de corrections, que je n'ai pas le temps de faire. Alors ne m'en veuillez pas si je le mets de côté.

GABY DES LYS.—Je regrette de ne pas vous avoir plus souvent à la page. Pourquoi ne faites-vous pas travailler votre plume qui sait si bien dire les choses, dans l'intérêt de nos lecteurs? J'espère vous lire bientôt.

LILIA

A NOS ABONNES

Nous prions nos abonnés qui ne recevraient pas régulièrement le "Cri de l'Est" de bien vouloir en avertir l'administration.

Province de Quebec

Municipalité de la première division du Comté de Matane.

Aux habitants de la paroisse de Saint Léandre,

AVIS PUBLIC vous est par le présent donné par le soussigné, Joseph Édouard Gagnon, secrétaire-trésorier de la municipalité de la première division du comté de Matane, que le conseil de ladite Municipalité, à sa session générale du 13 mars dernier, tenue au village de Saint-Jérôme de Matane, lieu ordinaire des sessions du dit conseil à une heure de l'après-midi, a passé la résolution suivante, savoir :

"Que les conclusions de la requête de M. George Desrosiers et autres soient acceptées et que la paroisse de Saint-Léandre, telle qu'érigée civilement et canoniquement, avec les bornes et limites qui lui sont propres, savoir :

1. "Tous les lots des rangs VI et VII du canton de Matane, dans le comté de Matane, de [illegible] à vingt-huit (28), tous inclus, du cadastre officiel de la paroisse de Saint-Ulric ;

2. "Tous les lots du rang VIII du dit canton, de douze (12) à vingt huit (28), de [illegible] à douze (12) du rang de la rivière Matane, et de [illegible] à cinquante-sept (57) de chacun des rangs IX et X, tous inclus, du cadastre officiel du canton Matane, soit érigée en municipalité sous le nom de "Municipalité de la paroisse de St-Léandre."

Que cette résolution a été adoptée unanimement par le dit conseil, qu'elle a été soumise à l'approbation du Lieutenant-Gouverneur de la province de Québec en conseil et approuvée le trente mars dernier (1912).

Donné à St-Jérôme de Matane, ce dix avril, mil neuf cent douze,

J. E. GAGNON, S. T.
1ère division
Comté de Matane.

AVIS

Avis est donné au public que, en vertu de la loi des compagnies de Québec, il a été accordé par le lieutenant-gouverneur de la province de Québec, des lettres patentes, en date du même jour de mars 1912, constituant en corporation MM. Edmond Fournier, forgeron, Louis St. Laurent, agent, Rosario Fournier, plombier, Alphonse Beaulieu, agent voyageur, du village de Mont-Joli, et Théophile Morais fils, voyageur de commerce, de la paroisse de Saint-Flavien, dans les buts suivants :

Faire les affaires de marchands en gros et en détail, et plus spécialement le commerce en gros et en détail de bois de toute nature et de toute description, charbon ou autres combustibles, de machines agricoles et instruments d'agriculture, machines pour les chemins, machines domestiques de toutes sortes, telles que moulins à coudre et autres, outils de ferme, machines à fabriquer la brique, moteurs et engins de toute sorte, et tous autres instruments, machines et outils de toute description, voitures d'été et d'hiver, automobiles, engrais chimiques, instruments de musique, fils de fer, broches à clôtures ou autres, tôle galvanisée ou à couverture, ferblanc, pierre brute et taillée, briques, ciment, appareils servant à [illegible] de l'électricité, poêles, meubles, câble et cordes de toute espèce, tuyaux, huiles, lampes, provisions de toutes espèces, ferronneries ;

Agir aussi comme agents généraux ou spéciaux, agents ou marchands à commission pour toute personne, société ou corporation manufacturière en vendant en gros ou en détail aucun des objets, marchandises ou effets ci-dessus mentionnés ou autres semblables ;

Tirer, faire, endosser, accepter, exécuter et émettre des billets, cédules, lettres de change, connaissements et autres effets négociables et transportables ;

Acquérir des fonds de commerce, les vendre en bloc ou en détail, ou les liquider par encan ;

Acquérir, détenir, posséder, vendre, transférer, échanger, louer ou aliéner autrement des biens mobiliers ou immobiliers ;

Faire toute autre chose se rattachant à tous les objets ci-dessus ou propre à les faire atteindre, sous le nom de "La Compagnie de Fournier, Limitée", avec un capital de vingt mille piastres ($20,000.00) divisé en huit cents (800) actions de vingt-cinq piastres ($25.00) chacune.

La principale place d'affaires de la corporation, sera au village de Mont-Joli, district de Rimouski.

Daté du bureau du secrétaire de la province, ce quatorzième jour de mars 1912.

C. J. SIMARD.
Sous-secrétaire de la province.

Napoleon McDonald

Propriétaire de "L'Hotel Central House" sera à la Station tous les jours à l'arrivée du train avec sa voiture qu'il fournira gratuitement aux personnes arrivant à Matane, pour aller à son Hotel. Bonnes voitures mises à la disposition de ses pensionnaires.

Pension de première classe. Salle d'échantillons à la disposition des voyageurs.

De Passage à L'HOTEL RINFRET

Aug. LeBlanc, Isle-Verte, T. Charon, Montréal, Jos. L. Marier, Quebec, W. Dostie, Quebec, J. D. Guilbault, Quebec, G. St-Pierre, Quebec, L. Lamarche, Lévis, Magistrat A. Couillard, Quebec, Avocat A. Tessier, Rimouski, J. Gagné, Quebec, L. J. Tendel, Limoilou, J. Gauvin, Quebec.

L'ACHAT D'UNE VOITURE

Il sera très important pour vous, avant de faire votre choix, pour l'achat d'une voiture, de bien vous convaincre par vous mêmes et de visiter mes voitures.

J'ai eu l'avantage de faire le choix d'une des meilleures manufactures en même temps que des plus modernes. Tout y est au delà des espérances des acheteurs. La meilleure voiture est toujours vendue au meilleur marché.

ERNEST L'ITALIEN
AGENT
Sainte-Anne des Monts, P. Q.

Téléphone 1050
Dr A. LANTIER
Chirurgien-Dentiste,
30, rue Couillard, - Québec.
Vis-à-vis la maison Livernois

Docteur J. A. Bergeron
MÉDECIN-CHIRURGIEN
Gradué de l'Université Laval. Ex-Interne de la Maternité Québec.
Spécialité : médecine générale et spécialement : des maladies des enfants.
CONSULTATIONS :
Résidence privée, 8 à 10 heures a. m.
1 à 4 p. m.
Pharmacie 11 à 12 a. m.
5 à 6 p. m.
Téléphone National No. 19
Rue St-Jérome. Matane

J. O. LEBEL
NOTAIRE
Greffier des cours de Magistrat et de Circuit.
MATANE, - - - - - QUE.

H. R. FISET AUG. M. TESSIER
EMILE TESSIER
Fiset Tessier & Tessier
AVOCATS
BATISSE DE LA CIE D'ASSURANCE
RIMOUSKI

J. T. Lefrancois & Cie
Marchand de Bois,
et
Marchand-Général
STE-FÉLICITÉ. - - - - - QUE.

SOUVENIR DE FAMILLE
Très important régistre de famille. Prix réduit 10 sous l'exemplaire $8.00 le cent.
S'adresser à l'auteur,
L'ABBE E. P. CHOUINARD, ptre
Saint-Paul de la Croix
Co. Témiscouata, P. Q.

PRODUITS FRANÇAIS
Maison fondée en 1873 Tel. 1146
E. ROUMILHAC
Négociant en conserves alimentaires Huiles d'Olives, etc. Petits Pois, Haricots verts, Champignons, Macédoine, Fonds d'artichauts, Cèpes, etc. Sardines à l'huile et à la tomate. Thon mariné écrabouillé à l'huile et au sel, etc., etc.
Huile d'Olive A. Bose
E. ROUMILHAC
48 et 50 Cote du Palais,
Québec.

Asaya-Neurall
LE NOUVEAU REMEDE POUR
L'Epuisement Nerveux
Les transpirations nocturnes sont un signe infaillible d'épuisement nerveux. Elles affaiblissent le corps et dépriment l'esprit. "ASAYA-NEURALL" fera certainement disparaître cet état. Il nourrit les nerfs avec la Lécithine, l'élément nécessaire à la restauration des nerfs. Sous son effet les fonctions du système reviennent à leur état normal, un sommeil réparateur s'ensuit, l'appétit et la digestion s'améliorent et la force nerveuse est restaurée. $1.50 la bouteille. Obtenez-le de notre agent local :
"LA PHARMACIE DE MATANE"
Matane, Que.

J. P. COTE
Agent d'Assurances
Vie, Feu & Accidents
Représentant les meilleures Compagnies Canadiennes, Anglaises, Américaines.
Bureau : rue D'Amours, Téléphone No. 11.

CANADA
Province de Québec
District de Rimouski
DANS LA COUR SUPERIEURE
No. 4585.
IN RE :
W. McLimont & Sons,
Requérant cession.
vs
Napoléon Roy, de Price Mills, marchand Insolvable,

Le dit insolvable ayant fait cession de ses biens pour le bénéfice de ses créanciers, avis est par le présent donné à ses créanciers d'être présents au bureau du protonotaire, le 18 avril, 1912, à dix heures du matin, pour donner leur avis sur la nomination d'un curateur et des inspecteurs.

Rimouski, 9 avril 1912.

J. P. E. GAGNON,
Gardien prov.

Fiset, Tessier & Tessier
Procs. Requ.

La Compagnie De Machineries Mercier

Fabricants de [illegible] Machineries pour Moulins à [illegible]

Neufs et de seconde mains.

Rue Saint-Laurent, - - - - Levis, P. Q.

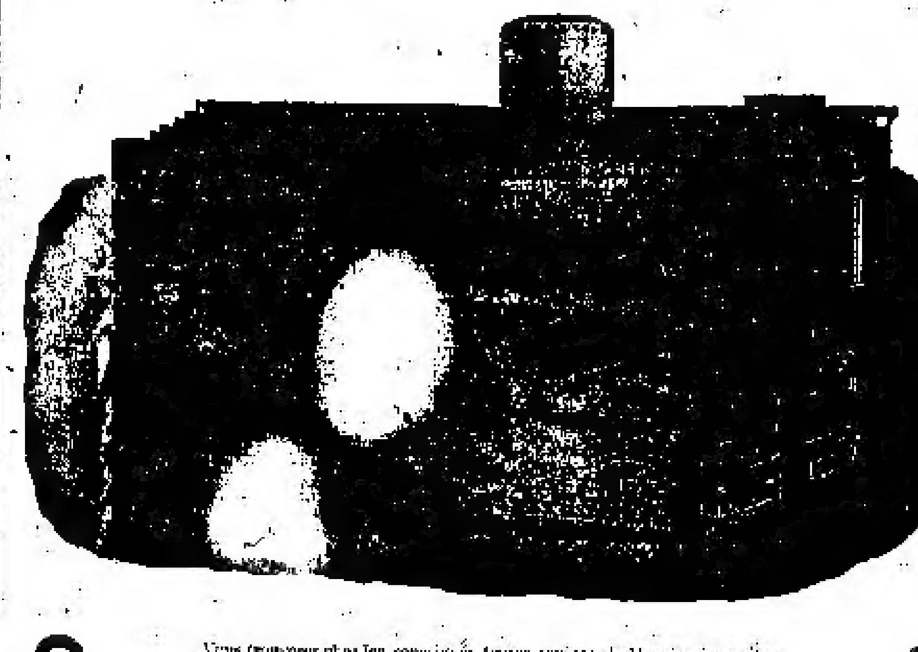

Vous trouverez chez les soussignés toutes espèces de Machineries neuves et de secondes mains, tels que Engins Bouilloires [illegible] Tarfaures à Plaisir, Planeurs, Etc., Etc. Aussi vous y trouverez un assortiment complet [illegible] Courroies en caoutchouc et en cuir, Poulies, [illegible] pour Accessoires de Moulins et Machineries [illegible]

La Compagnie de Machineries Mercier
Lovis, . . . P. Q.

Rendez votre Culture de Patates plus Payante

en vous servant du Planteur ASPINWALL pour faire vos semences, cette machine vous épargnera du temps et de l'argent.

LE PLANTEUR DE PATATES "ASPINWALL"

sème et couvre de 6 à 8 arpents de patates par jour, faisant à lui seul autant de travail que 10 personnes.

Le travail que fait ce planteur est beaucoup plus régulier que celui fait à la main. Il fonctionne automatiquement et travaille bien, nous le fournissons avec distributeur d'engrais chimique.

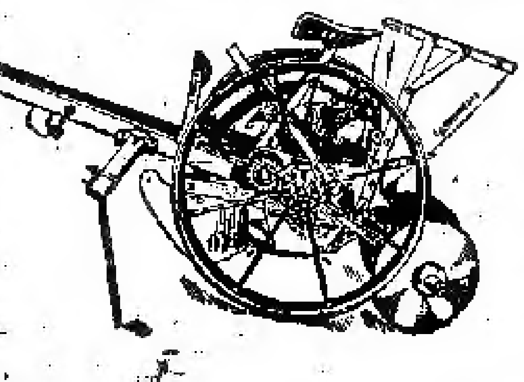

Voici la satisfaction que donne le planteur **Aspinwall**

Sacré Cœur, Co., Rimouski, 2 mars 1912

P. T. LEGARE, Limitée,
Québec.

Il me fait plaisir de déclarer que le planteur de Patates ASPINWALL que j'ai acheté de votre maison au printemps 1911, m'a donné entière satisfaction, faisant un ouvrage régulier, étant de tire très facile, assez qu'un cheval pourrait le faire fonctionner.

Nous avons planté dans un terrain ordinaire 10 minots de patates à l'heure et le meilleur conseil que je puisse donner aux cultivateurs qui font la culture des patates c'est d'acheter au PLANTEUR DE PATATES "ASPINWALL".

Votre tout dévoué,

(Signé) ALFRED ROY.

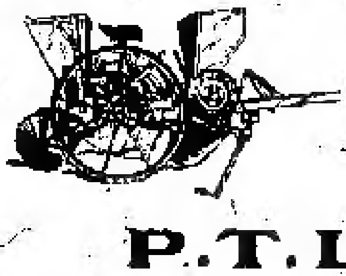

Gratuitement sur demande

Demandez notre Catalogue
Nos prix, nos Conditions.

P. T. LEGARÉ LIMITÉE
273-287 RUE ST PAUL
32-38 RUE ST VALIER
QUÉBEC

LUNCH COUNTER
Au Restaurant CHIEN D'OR
PATISSERIES, 3 PIES PAR SEMAINE
"Pork & Beans", "Fèves au Lard",
Fruits, Etc., Etc.
Art. Coulombe, - - prop.

A. C. Landry, Ste-Flavie Station
Marchand-Général, Gros et Détail
Ayant fait des achats très avantageux dans le Tuyaux, Clous, Tôle, Fer noir et Fer Galvanisé,
Je puis vendre ces marchandises excessivement bon marché ainsi que les fournitures de plomberie tels que Bains, [illegible], Acier, [illegible], Etc.
Bien à vous A. C. LANDRY

AU BON MARCHÉ
CHEZ
ALPH. AUBIN
MARCHAND-GENERAL
Ste-Flavie, - - Que.
Marchandises Sèches, Chaussures, Hardes, Chaux, Ciment, Briques.
Spécialités : Farine, Grains, Chaussures de toutes sortes.

E. N. Asselin, C. R. E. E. Asselin, L. L. L.
ASSELIN & ASSELIN
AVOCATS
Coin [illegible] de la Cathédrale et de l'Eglise, Bâtisse de la Banque "Nationale"
Rimouski, Que.
Bureau à Ste-Flavie Station, le mardi de chaque semaine chez M. [illegible]

NAP. THIBEAULT
PHOTOGRAPHE
Spécialités : Agrandissement au [illegible], Portraits au crayon, Pastel.
Rue Edouard, - - Matane.

Grande Vente de Claques

Des Milliers de Paires à Sacrifice

NOTRE acheteur a acheté récemment, directement de la Fabrique, une immense quantité de claques pour Dames, Hommes et Enfants. Ces claques sont parfaites sous tous les rapports, et la vente [illegible] nous permet de les offrir aux plus bas prix pour des marchandises de qualité égale. Les commandes par malle seront remplies promptement. Réservez-vous de suite, des milliers de paires ont déjà été vendues.

LOT "C" — Claques pour Hommes. Valant 85c. pour 65c. Claques de bonne qualité, telles que représentées sur la vignette "lot C", grandeurs 5½ à 11, prix régulier 85c. la paire. Prix de cette vente, tant qu'il y en aura, la paire . . . 65c.

LOT "A" — Claques pour Hommes. Valant [illegible] pour [illegible]. Claques de qualité splendide, telles que représentées sur la vignette "lot A", grandeurs 6 à 11, prix régulier [illegible] la paire. Prix de vente tant qu'il y en aura, la paire . . . 85c.

LOT "A" — Claques pour Garçonnets. Valant 65c. pour 49c. Claques, très fortes et de bonne durée, telles que représentées sur la vignette "lot A", prix régulier 65c. la paire. Prix de cette vente, tant qu'il y en aura, la paire . . . 49c.

LOT "A" — Claques pour Enfants. Valant 50c. pour 39c. Claques, telles que représentées sur la vignette "lot A", bonne qualité, valeur remarquable. Prix régulier 50c. la paire. Prix de vente, tant qu'il y en aura, la paire . . . 39c.

LOT "F" — Claques pour Hommes. Valant 85c. pour 63c. Claques de qualité supérieure, telles que représentées sur la vignette "lot F", valeur remarquable, prix régulier 85c. la paire. Prix de cette vente, tant qu'il y en aura, la paire . . . 63c.

LOT "D" — Claques pour Hommes. Valant $1.00 pour 79c. Claques de très bonne qualité, telles que représentées sur la vignette "lot D", grandeurs 6 à 11, prix régulier $1.00 la paire. Prix de vente, tant qu'il y en aura, la paire . . . 79c.

LOT "B" — Claques pour Dames. Valant 60c. pour 49c. Claques, marque "Jacques Cartier", telles que représentées sur la vignette "lot B", grandeurs dépareillées, prix régulier 60c. la paire. Prix de vente, tant qu'il y en aura, la paire . . . 49c.

LOT "G" — Claques pour Hommes. Valant $1.00 pour 79c. Claques, marque "[illegible]", grandeurs 6½ à 11, telles que représentées sur la vignette "lot G", prix régulier $1.00 la paire. Prix de vente, tant qu'il y en aura, la paire . . . 79c.

LOT "E" — Claques pour Hommes. Valant 85c. pour 59c. Claques de qualité splendide, excellentes, telles que représentées sur la vignette "lot E", 6 à 11, prix régulier 85c. la paire. Prix de vente, tant qu'il y en aura, la paire . . . 59c.

157-173, Rue Saint-Joseph

LA COMPAGNIE PAQUET LIMITÉE

QUEBEC

DERNIERE CHANCE

De faire des

ECONOMIES

La semaine commençant le 22 avril restera mémorable dans les annales commerciales de Matane.

Comme il nous faut vendre très vite la balance de notre stock nous offrirons encore, pendant cette semaine, les plus belles occasions que vous puissiez désirer, dans chacun de nos départements. Nous vous promettons des surprises!

Les personnes avides de marchés avantageux seront amplement favorisées, car nous osons vous dire que jamais des offres aussi extraordinaires ne vous ont été faites.

Nous attirons fortement l'attention des ménagères économes, elles trouveront tous les **avantages possibles**, elles constateront que nos offres sont **incomparables** et que nos prix sont **exceptionnels.**

Ne manquez donc pas de profiter de notre dernière vente extraordinaire-elle signifie de l'argent dans votre poche.

Venez à bonne heure lundi, profiter des

Grandes Réductions

Qui vous permettront de faire de Réelles Économies.

Chez **J. B. Renaud & Cie.**

MATANE

HOTEL CLARENDON

Situé près des Bâtisses du Parlement, du Palais de Justice et de la Terrasse Dufferin, vis-à-vis de la Cathédrale Anglaise et de l'Hôtel de Ville.

Coin des rues St-Anne et Desjardins, ...QUEBEC

Salles d'Echantillons, Élévateur Électrique

TAUX $2.00 $3.00 PAR JOUR. Plan Américain seulement

J. T. BEGIN, . . . Propriétaire.

OUVERTURE DES MODES DU PRINTEMPS

Lundi 15 avril 1912

Grand choix de Chapeaux garnis par des modistes habiles.

Assortiment complet de marchandises sèches et nouveautés pour dames et enfants

COSTUMES, TAILLES ET ROBES, Au prix de la Manufacture

Magnifique souvenir donné avec l'achat d'un Chapeau de $3.00 et plus

Chez **LeBOUTILLIER**

(Voisin de la Banque)

VENEZ CHEZ

PAULIN LEPAGE

Horloger - Bijoutier - Opticien

RUE EDOUARD . . . . MATANE, Que.

Le plus bel assortiment possible en montres, bagues, chaînes, lunettes, pipes, porte-cigares, sacs à main, et tous les articles en bijouteries ; Spécialité : argenteries, à des prix défiant toute compétition.

Opticien licencié : Examen de la vue, Venez faire une visite

La Banque Nationale

Siège Social, Québec

CAPITAL AUTORISE . . .	$5,000,000.00
CAPITAL PAYE.	$2,000,000.00
RESERVE.	$1,300,000.00

Dépôt de $1.00 ou plus accepté ; l'intérêt comptant du jour du dépôt est capitalisé deux fois l'an au taux de 3%

[illegible] bureaux [illegible] sur toutes les [illegible] du Canada.

Nous avons des agences et des correspondants dans toutes les parties du monde.

Une succursale est ouverte à Paris, France, rue Boudreau, 7, Square de l'Opéra, pour l'accommodation des voyageurs.

Nous portons une attention spéciale aux affaires qui nous viennent par la malle.

Nous sollicitons votre patronage et vos dépôts

[illegible]

Succursale de Matane **H. Tessier,** Gérant.

La vraie bravoure ne consiste pas à être brave quand on se sent le plus fort, mais quand on se croit le plus faible.

Occupe-toi du soin de prévenir les crimes, pour diminuer le soin de les punir.

Le caractère et l'intelligence étant rarement réunis il faut se résigner à choisir ses amis pour leur caractère et ses relations pour leur intelligence.

"Nul besoin d'être loué quand on est sûr de soi. Rechercher la louange, c'est douter de sa propre valeur.

Aux Alentours

Mont St-Pierre

Mont St Pierre, 11 avril.—Monsieur Albert Auclair de Rivière Claude, était en visite lundi et mardi chez sa cousine, Mme Gustave Bernatchez.

M. Félix Rioux, de Ruisseau Vahour, est actuellement parmi nous pour affaires.

M. Magloire Bernatchez est de retour d'un voyage à Capucins. M. Bernatchez se dit enchanté de son voyage.

M. Jos. Coulombe, de Rivière à Martre, ainsi que son beau-frère, étaient en visite, la semaine dernière, chez M. Godefroi Coulombe, père de M. J. Coulombe.

Nous apprenons avec plaisir que Mme Jos. Bernatchez, et sa fille, Mlle Amélia, qui toutes deux étaient convalescentes depuis quelques temps, sont maintenant en voie de complète guérison.

Mme Jos. Auclair de Rivière Claude, qui a été gravement malade d'un rhumatisme enflammatoire, est en pleine convalescence.

M.M. [illegible] et Aimé Auclair partiront le 18, pour naviguer sur le Gaspésien. Nos félicitations et souhaits de succès aux nouveaux matelots.

On annonce pour le 15 courant le mariage de M. Antime Cloutier, à Mlle Yvonne Francœur, institutrice.

Aussi le mariage de M. Théophile Rousseau à Mlle L. Meteier. Nos souhaits de bonheur aux futurs mariés.

Sainte-Angele.

De notre correspondant particulier

Ste Angèle, 16 avril 1912.—Samedi dernier avait lieu en cette paroisse le service de M. Hubert Pinault. Depuis longtemps dans les souffrances, cependant il y a quinze jours, il obtenait la permission de sortir en voiture. Ce fut sa dernière sortie, car la faux meurtrière de la mort mit fin à ses jours. Il était âgé de 62 ans.

Lundi et mardi ont eu lieu les premiers mariages en notre église neuve. M. François Corriveau, fils de Nazaire, unissait sa destinée à celle de Mlle Delima Gauthier. M. Jos. Ruest, veuf depuis quatre mois, convolait en seconde noce avec Mlle Deschamplain, demeurant ici depuis deux ans, et autrefois de Ste Luce.

Mardi se rendaient au presbytère de Ste Flavie pour recevoir la bénédiction nuptiale, M. J. Chouinard, veuf pour la deuxième fois depuis un an, et Mlle Philomène Thibault, fille de M. Victor Thibault. Après la cérémonie, les mariés se rendirent chez le père de la mariée où un somptueux dîner les attendait, et la veillée se passa chez M. Alfred Chouinard.

Aux nouveaux époux nous offrons nos meilleurs vœux de bonheur.

St-Octave de Metis.

De notre correspondant particulier.

St Octave de Métis, 15 avril.

MARIAGE.

Mardi dernier, M. Nazaire Morin conduisait à l'autel Mlle G. Chouinard.

M. J. Couture, de Lévis, entrepreneur de notre église de pierre, était de passage par ici la semaine dernière.

M. [illegible] Pelletier était l'hôte de son père, M. Elz. Pelletier, dimanche dernier.

M. J. A. Chabot, inspecteur, a fait ses visites aux écoles du village, samedi dernier. A l'école modèle, les prix d'application ont été décernés à M. P. Art. Hudon, Henri Morin et Mlle Rose Aimée Dubé.

M. E. Gagnon, boucher, et sa famille, sont partis la semaine dernière pour aller demeurer à Ste Anne de la Pocatière.

M. Thomas Levesque et sa famille sont partis ces jours derniers pour aller se fixer à Fall River Mass.

M. Mt Langis a ouvert une manufacture de portes, de chasses et de différents ouvrages de fantaisie.

Un bon médecin aurait une clientèle assurée en venant se fixer parmi nous. D'après le dernier recensement, la population de la paroisse est de 2600 âmes. Il trouverait facilement un logement convenable.

Riviere a la Martre

De notre correspondant particulier.

Rivière à la Martre, 16 avril.—M. Emile Auclair, entrepreneur de bois pour la Compagnie Marsouins, est revenu dans sa famille qu'il n'avait pas vue depuis l'automne dernier.

M. M. Moïse Gasse et Philippe Gasse sont actuellement à scier du bordeau à leur moulin qui fonctionne très bien.

Le 15 courant, M. Joseph Bouchier conduisait à l'autel Mlle Albertine Vallée.

NAISSANCES.

L'épouse de M. Philippe Gasse, un fils, baptisé sous les noms de Joseph-Jean Louis. Parrain et marraine, M. et Mme Grégoire Gasse, oncle et tante de l'enfant.

Le 11, l'épouse de M. Nil Dion un fils. Parrain et marraine, M. et Mme Joseph Gasse, grands parents de l'enfant.

Saint-Luc.

De notre correspondant particulier

NAISSANCES.

St Luc, 16 avril.—

M. et Mme Narcisse Gosselin font part à leurs parents et amis de la naissance de deux fils jumeaux, baptisés le 11 sous les noms de Alfred-Antoine, et de Joseph-André. Parrain et marraine, M. et Mme Guillaume Simard, et M. A. Gauthier avec Mlle Amanda Gauthier.

M. et Mme Armand Fillion, un fils, baptisé le 13 sous les noms de Joseph Ernest. Parrain et marraine, M. et Mme Majorique Fillion, grands parents de l'enfant.

MARIAGE.

Ce matin, le 16 avril, a été célébré le mariage de M. Adelard Imbault, avec Antonia Michaud, veuve de feu Frank Gagnon.

Nos meilleurs souhaits aux nouveaux mariés.

M. Phydime Filliol et sa famille nous quitteront cette semaine pour aller demeurer à St Moïse.

Notre Caisse Populaire continue toujours ses opérations avec l'entrain que nous lui avons connu dès le début. Nous comptons aujourd'hui près de $15000.00 d'affaires.

Le vent est aux mines.—L'automne dernier, on découvrait à deux endroits éloignés, du minerai portant en petite quantité de l'or et de l'argent. En mars dernier, on découvrait à la surface d'un rocher assez élevé, du minerai portant de l'or et de l'argent de valeur suivante, à la tonne: or, $4.20; argent, $3.96 $8.20 par 2000 lbs de minerai. Une mine donnant un minerai de telle valeur au début de son exploitation serait de nature à pousser les capitalistes vers nos parages.

Le chemin de fer de Matane passera à environ un mille du gisement.

Sainte-Felicite.

De notre correspondant particulier

Ste-Félicité, 16 avril.—M. le curé a annoncé pour cette semaine, la mission de St-Denis. Il se rendra dimanche prochain à la mission des Grosses Roches.

CONSTRUCTION.

Il est question de bâtir l'école de l'arrondissement de l'église dans le courant de l'été.

M. Michel Tremblay se propose aussi de se bâtir une nouvelle résidence sur le site de leur maison actuelle.

LE SUCRE.

Si le temps continue, la température sera peu favorable pour la récolte du sucre. Cependant espérons qu'avec les belles journées, les érables vont couler, et nous aurons l'avantage de savourer ce mets si délicieux et surtout l'excellente tire de la cabane.

DE PASSAGE.

M. Adelard Turcotte de Amqui était de passage ici dimanche; il est venu visiter sa famille.

Riviere-au-Renard.

De notre correspondant particulier

DÉCÈS.

Rivière au Renard, 3 avril.—Le 27 mars dernier est décédé subitement, d'une syncope de cœur, à l'âge avancé de 75 ans, M. John Dunn, époux de Mme Thibault.

Les funérailles eurent lieu le 30, à 9 heures a. m., au milieu d'un concours nombreux de parents et d'amis.

Le 29 mars, Joseph Alexis-William, âgé de 16 jours, enfant bien-aimé de M. Wilkie S. Dufresne, inhumé le 31, à 4 heures p. m.

Aux familles si cruellement éprouvées, nous offrons nos plus vives condoléances.

MOT DE LA FIN.

"Mieux vaut glisser du pied que de la langue."

Saint-Ulric — DE — Riviere-Blanche

DE PASSAGE A L'HOTEL LEPAGE.

M. A. Martel, Warwick, J. A. Rousselin Sandy Bay, J. N. Dion Beauce Jos Moreau Quebec, H. Latulippe, J. O. Marier, J. E. Boivin, L. E. Fortier, J. L. Morin, Ths. Pinault Rimouski, G. Bernier Ste Flavie, F. X. Hudon, L. N. Grandmaison, Causapscal, M. et Mde Alex Cyr, St-Moïse, M. et Mde Jos Cyr New-Richmond Baie-Des-Chaleurs Mr McDonald Matane, F. Chalut Montréal, E. A. Duranceau, A. Leblanc Isle-Verte, E. Duband Toronto.

L. E. Boulanger qui était en promenade à l'hotel Lepage, est retourné à Québec le 15.

MARIAGES.

M. Antoine Levesque unissait sa destinée à celle de Mlle Mathilde Chenard, M. Em. Perron à celle de Mlle Célina Langlais tous de cette paroisse. Le 16, M. Art. Levesque conduisait à l'autel Melle Cédulie Gendron, Ed. [illegible], Mlle Eug. Michaud, Alp. Lançon de Fall-River, Mlle Marie-Anna Ouellette fille de M. D. Ouellette. Nous leurs souhaitons à tous bonheur dans leur nouvelle vie.

NAISSANCES.

M. et Mde Eric Ouellette font part à leurs parents et amis de la naissance d'une fille baptisée sous les noms de Marie Angèle Annette, Parrain et marraine, M. Isidore Levasseur, Mde George Sonier tante de l'enfant.

Mme Oscar Pelletier a fait l'acquisition d'un gros garçon, du nom de Joseph Albert Parrain et marraine, M. et Mde Joseph Bérubé, oncle et tante de l'enfant.

Capucins.

De notre correspondant particulier

Le 15 avril, M. Napoléon Ouellet unissait sa destinée à celle de Mlle Marie Brisebois de Ste Anne des Monts. Les Mariés prirent le déjeuner chez M. Esdras Brisebois, père de la mariée, et ils ont continué ensuite chez Mme. Vve Napoléon Ouellet, mère du marié. M. Zénon Ouellet frère du marié, servait de témoin à ce dernier, et M. Ern. Brisebois servait de témoin à sa fille. La soirée fut des plus belles, et les invités s'en sont retournés très enchantés.

Le 15 avril aussi, M. Emile Fournier unissait sa destinée à celle de Mlle Marie-Anna Lavoie de Ste Félicité.

M. le Capt et Mde [illegible] Girard fêtaient, le 12 courant, la naissance de leur dernière fille, Mlle Jenny, âgée de 10 ans. Les invitées étaient: Mlles Eugénie Gagné, Edwidge Tardif, Adeline Ross, Joséphine et Lauretta Harrison. Mde Girard n'a rien épargné pour faire plaisir à ses invitées et toutes, après avoir passé une si belle fête, s'en retournaient chez elles, très enchantées.

Chlorydormes.

De notre correspondant particulier.

MORTALITÉ.

Chlorydormes, 12 avril.—Notre paroisse sœur St François-Xavier de Grande Vallée, vient de perdre un de ses plus estimés citoyens en la personne de Monsieur Louis Fournier, père, maître de poste, et Juge de Paix, qui est décédé le 6. A la famille éplorée, le correspondant du "Cri de l'Est" offre ses plus vives condoléances.

Monsieur et Madame Paul Cotton sont de retour de la Grande Vallée où ils s'étaient rendus au chevet de Monsieur Fournier, qui était le père de Mme Cotton.

Nous regrettons de dire que Monsieur Nazaire Lebreux est toujours dans les mêmes conditions, souffrant d'un mal dans la figure.

Nous aurons quelques mariage sous peu.

Nous voyons dans le dernier numéro du "Cri de l'Est" plusieurs sommes de votées pour le comté de Gaspé. Félicitations et remerciements à notre vaillant député, le Dr J. P. Gauthier, qui représente nos intérêts à la Chambre d'Ottawa.

Nous espérons que le Petit Chlorydormes aura sa petite part plus tard. La nature a déjà fait la moitié d'un beau petit havre. Il faut espérer que le gouvernement fera le reste, et nous aurons le meilleur havre depuis Gaspé à Québec, où des bateaux de 100 à 150 tonneaux y trouveront bon abri dans les tempêtes.

Bon nombre de "Lignoteux" se sont approchés de la Sainte Table, au jour de Pâques. C'était vraiment édifiant de voir tous ces hommes jeunes et vieux, aller recevoir le Pain des Forts.

Mde George Godfroy de Grand Etang, qui a reçu les soins du Dr D'Auge, est maintenant en bonne voie de guérison.

Il y a plusieurs embarcations de pêche qui sont en construction; il y en a même de complétées et qui attendent avec impatience leur machine à gazoline, pour prendre la mer. Ces engins seront d'une grande utilité pour les pêcheurs; ça va reposer leurs bras.

Le temps est bien dur pour la saison. Nous sommes encore en plein hiver, tandis que le fleuve est libre de glace.

Les bateaux Lady of Gaspé et Gaspésien sont attendus avec anxiété. A leur arrivée nous pourrons dire que la navigation est ouverte pour tout de bon. M. Magloire Coulombe, gardien des lumières, a commencé à allumer le phare hier.

PERSONNEL

Nous apprenons que le Révérend L. A. Lamontagne curé dans l'Etat du Michigan depuis plusieurs années, doit laisser sa paroisse pour aller demeurer dans le Washington.

L'état de sa santé exigeant un changement de climat.

CHOISI

Monsieur le Notaire J. E. Gagnon de Matane, a été choisi unanimement par la convention conservatrice, hier à Ste-Flavie, comme candidat conservateur dans le comté de Matane.

Notes Locales

M. le Magistrat A. Couillard, M. A. Tessier, avocat de Rimouski et M. C. S. Lépage, percepteur du revenu, étaient à Matane samedi dernier.

M. E. Dubord, voyageur de la maison Northrop & Lyman de Toronto, était de passage à Matane mardi dernier.

Rév. Mr J. Charest, vicaire de Rimouski, était à Matane mercredi pour le service anniversaire de son père, Mr Moïse Charest.

M. A. Deudet, président de la Cie de Transfert de Ste Flavie, était à Matane mercredi.

M. Romuald Roy de Cap-Chat, était de passage à Matane lundi.

Barachois de Malbaie

De notre correspondant particulier.

Barachois de Malbaie, 14 avril Le 15 courant, M. le curé a fait faire la première communion à 43 petits enfants; la cérémonie fut très belle. La grand'messe eut lieu à 8 heures. Il y eut chant et musique par les enfants du couvent. Les Dames Religieuses enseignèrent si bien ses petits enfants qu'ils firent les choses de première classe. Ce fut une grande joie pour tous les parents. Ces petits enfants se rendirent chez eux le cœur content de posséder Jésus.

Saint-Fabien.

De notre correspondant particulier

Saint-Fabien, 17 avril.—M.M. L. C. Fortin, Emile Gagnon, Joseph Albert et Eugène Gauvin, séminaristes, sont actuellement dans leurs familles pour cause de maladie. Nos meilleurs vœux pour leur prompt rétablissement.

M. J. Ad. Marois, E. E. M. était parmi nous à Pâques.

Mademoiselle Aveline Belzile, institutrice à l'école modèle de cette paroisse, fille de M. Samuel Belzile, et M. Irénée Gauvin, électricien de Rimouski, se sont mariés lundi, le 15 avril à 8 heures.

C'est M. le chanoine H. Lavoie, notre curé, qui a donné la bénédiction nuptiale.

Un chœur de chant, composé de M. Paul Thériault de Trois Pistoles, oncle de la mariée, M. et Mde O. Belzile de Ste Luce, frère et belle-sœur de la mariée, de Mlles les institutrices Marie et Alice Simard, Laura Ouellet et Jeanne Belzile cette dernière sœur de la mariée, a rendu d'une manière parfaite les plus jolis cantiques de son répertoire.

Monsieur et Madame Gauvin ont reçu de nombreux et riches cadeaux. Nos meilleurs souhaits.

Nos plus vives sympathies à M. et Mde S. Gagné qui ont eu la douleur de perdre leur gentille fillette, Colombe décédée à l'âge de trois ans.

A NOS ABONNÉS

Il y aura bientôt un an que nous avons commencé la publication de notre journal. Nous remercions le public de l'encouragement généreux qu'il nous a donné jusqu'ici.

Comme la publication d'un journal est toujours dispendieuse, nous prions tous ceux de nos lecteurs qui n'ont pas encore payé leur abonnement cette année, de bien vouloir le faire le plus tôt possible. Nous leur en serons très reconnaissants.

LA RÉDACTION.

Aux Hommes d'Affaires ?

Ayant établi à Matane une Imprimerie de première classe, [illegible]

OUVRIERS EXPERTS.

SATISFACTION GARANTIE

La Cie Peninsulaire Ltee

Service de l'Imprimerie

Matane, Que.

Demande [illegible]

Demande [illegible]

MATANE.

On demande [illegible]

Perdu [illegible]

MAGASIN A LOUER

A l'centre du village de Matane, bon poste de commerce pour le [illegible] prochain.

Pour autre d'information des affaires. S'adresser au propriétaire

J. A. MARQUIS,

Matane.

INSTITUTRICE DEMANDEE

Les applications pour une institutrice à l'école No. 1 de l'arrondissement No 1 de Rivière la Madeleine, comté de Gaspé, seront reçues par le soussigné dans le courant du mois d'Avril prochain.

L'applicante devra être porteuse d'un diplôme d'Education Française et Anglaise.

Nous paierons un bon salaire pour une institutrice qui pourra fournir de bonnes recommandations.

Rivière la Madeleine, 25 Mars 1912.

[illegible] RICHARD

Secrétaire-Trésorier des écoles.

A VENDRE

Terres à St-Ulric, Co. Matane. Belles propriétés près de l'église et du couvent, 100 arpents de front sur 30 de profondeur, avec grange et écurie de 30 x 85 pieds, Maison de 24 x 32 pieds. A proximité du havre et de la gare. 80 arpents en culture.

Aussi environ 150 acres de terre bien boisée, aussi près du village.

Conditions faciles.

S'adresser à

[illegible] PARENT,

Saint-Ulric,

Co. Matane.

A VENDRE

Magnifique propriété environ un arpent et trois [illegible] de largeur sur trente-trois de profondeur, emplacement de pêche: maison et [illegible] complètement [illegible], aussi grange [illegible] et hangar.

Cheval de quatre ans et ses attelages,

[illegible] sera aussi vendu avec la propriété, si désiré par l'acheteur.

Le tout à un prix très raisonnable et à des conditions faciles.

S'adresser à

ANDRE BELIVEAU

Grande-Rivière,

Gaspé.

AVIS

Nous avisons tous nos correspondants de nous envoyer toutes les personnes qui nous envoient des articles pour être publiés dans notre journal, de bien vouloir nous donner leur nom responsable avec leur pseudonyme.

A l'avenir, nous ne publierons aucun article ou écrit quelconque, qui ne sera pas signé d'un nom responsable.

LA RÉDACTION.

CHEMIN DE FER

Canada & Gulf Terminal

ENTRE

Ste-Flavie et Matane

[illegible]

25 SEPT. 1911.

[illegible]

STE-FLAVIE [illegible] ... Matane [illegible] ... Petit Métis ... Grand Métis ... Sandy Bay ... [illegible] ... Rivière Blanche ... St-Ulric ... MATANE ... Arr

[illegible]

Attention ! Attention !

Un lot considérable de cadres de toutes grandeurs, comprenant sujets religieux et magnifiques paysages, à des prix très bas.

Aussi un grand assortiment d'argenterie de toute sorte, pièces très élégantes et de bonne valeur que je donnerai

Absolument Gratuites

sans un centin de dépense de votre part, si vous faites vos achats au comptant à mon magasin.

J'ai aussi des Jobs dans plusieurs lignes, tel que:

Fourrures, Chaussures, Claques, Manteaux d'enfants, Manteaux de dames Etc., Etc.

Venez me faire une visite et je m'engage à vous donner entière satisfaction.

Inutile d'ajouter que mon stock d'épiceries est au complet et que mes prix défient toute compétition

L. J. LEVASSEUR

MAISON FONDEE EN 1872

Buvez les Thes **Stadacona**

RENOMMÉS PAR LEUR SAVEUR

EPICIERS EN GROS

WHITEHEAD and TURNER

QUEBEC

H. DEROME Engr

Huitres pour

$5. $7.50. $9. le quart

AU GALLON "BULK"

Poisson Gelé

Haddock, Morue, Flétant, Saumon, Doré, Truite, Brochet, Poisson blanc, Petite Morue, Morue Fumée, Hareng fumé etc., aussi Morue, Hareng Saumon et Anguille Salés,

Prix sur demande [illegible]

Marche Finlay, QUEBEC

MESDAMES & MESSIEURS

Messieurs,

[illegible]

[illegible]

New York Style

Mesdames,

La Chaussure portant le nom de "ALBANI" sur la semelle, est une garantie pour la qualité, le chic et la durée.

[illegible]

Pour Hommes, New-York Style

Pour Dames, Albani

[illegible]

La Cie Chaussures de Fraserville

FRASERVILLE,

H. LEMIEUX, Gérant.

MESDAMES & MESSIEURS

International Contracting Co Ltd.

INGENIEURS & ENTREPRENEURS

478, rue St-Jacques, - - Montreal.

PLANS ET ESTIMES FOURNIS GRATUITEMENT

Voyez notre représentant sur nos chantiers sur le chemin de fer Canada & Gulf Terminal